

# Belgique : il terrasse 5 policiers, il s'en sort avec un petit bracelet au pied



Cela s'est passé lundi dernier dans la commune bruxelloise de Molenbeek, cette commune qui a acquis une réputation mondiale grâce à Salah Abdeslam et ses acolytes.

Voici une narration des événements tels que communiquée officiellement par le parquet de Bruxelles :

*« Ce 20 septembre 2021 vers 10 heures, une brigade motorisée a procédé à un contrôle routier d'un véhicule qui était mal stationné sur la Chaussée de Gand à Molenbeek-Saint-Jean. Lors du contrôle, il est apparu que les documents du véhicule n'étaient pas en règle. Le conducteur du véhicule a refusé de coopérer audit contrôle. Le policier a alors demandé l'aide d'autres équipes. Quand les autres patrouilles sont arrivées,*

le conducteur était très agressif. Il a donné plusieurs coups de pied aux policiers impliqués et a pris la fuite. La brigade anti-agression, venue en renfort, a finalement pu intercepter le conducteur un peu plus loin sur la Chaussée de Gand, en direction des Etangs noirs.

« Trois policiers ont été amenés à l'hôpital avec des blessures graves. Ils ont pu quitter l'hôpital après avoir reçu les soins nécessaires. Deux autres policiers ont également été légèrement blessés. À la suite de ces faits de violence, les policiers sont actuellement en incapacité de travail.

« Le conducteur du véhicule a été mis à disposition du parquet de Bruxelles.

« Le 21 septembre 2021, le parquet de Bruxelles a requis un juge d'instruction de faits de coups et blessures volontaires avec incapacité de travail envers des agents de police, rébellion sans armes, menaces par gestes ou emblèmes d'un attentat contre les personnes punissable d'une peine criminelle (Note de l'auteur : toute difficulté de compréhension du texte ci-dessus proviendrait d'un défaut de traduction très courant en Belgique).

« Le juge d'instruction dispose d'un délai de 48h à partir de la privation de liberté pour prendre une décision concernant le suspect. »

Et la décision est tombée ce mercredi. Elle est terrible : l'agresseur devra porter un bracelet. Oui, comme vous le lisez, un bracelet. Horrible !

On ne dit pas pour combien de temps, mais le fait est là : cette décision est à même de dissuader quiconque de s'en prendre à des policiers et d'en terrasser une demi-dizaine d'un seul coup (de pied).

Il est vrai que le « terrasseur » est un jeune colosse. Il rappelle le Hulk des séries TV diffusées fin des années 70 et début des années 80.

On n'a cependant aucune indication sur l'identité du Hulk

molenbeekois. Ni la justice ni les médias n'en ont donné. Il y a cependant des indices qui permettent d'avoir une idée sur le sujet. Les voici par ordre d'importance :

□ Le fait de ne pas divulguer l'identité d'un coupable est une façon de divulguer son identité sans la divulguer (excusez cette redondance à tendance judiciaire) ;

□ Le coupable habite Molenbeek ;

□ Il gare son véhicule comme il veut ;

□ Les documents du véhicule ne sont pas en règle ;

□ D'après les photos diffusées ici et là, le coupable ne ressemble ni à un Suédois, ni à un Congolais, ni à un Chinois.

Alors ? Vous avez une idée ?

La classe politique belge a vivement réagi à cette violence contre les forces de l'ordre en exprimant dignement son indignation.

« Rien ne peut justifier une telle violence », s'est bravement emportée la bourgmestre (maire) de Molenbeek, Catherine Moureaux.

Catherine Moureaux est la fille de Philippe Moureaux, un ancien homme fort du parti socialiste belge qui avait fait de

Molenbeek un petit Maroc avec ses lois et ses coutumes au sein de Bruxelles.

Philippe Moureaux est décédé il y a près de 3 ans, mais Molenbeek est plus marocain que jamais.

Cette « agression » contre de paisibles policiers n'est pas pour surprendre, qu'elle ait eu lieu à Molenbeek ou ailleurs. D'après un syndicat de police, il y aurait 10 000 agressions par an contre les fonctionnaires de police en Belgique. Soit une trentaine par jour...

Veinards, les policiers français !

Il faut quand même rendre hommage à la justice belge. Elle a osé mettre un bracelet au coupable (de quoi lui permettre de faire encore plus mal s'il lui arrive d'utiliser ses pieds dans une autre rixe).

Ailleurs, il aurait juste reçu une balle dans le pied. Ce qui l'aurait calmé pour le restant de sa vie.

Dans les vidéos disponibles sur le déroulement de la scène, on voit une policière en train de convulser. Elle a été projetée sur le trottoir et est tombée sur la tête.

Mais que l'on se rassure. Ses jours ne sont pas en danger. Ceux de la Belgique, par contre, malheureusement oui.

En attendant, les Molenbeekois doivent se marrer.

C'est la fête aujourd'hui dans la commune.

Couscous pour tous !

**Messin'Issa**